ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au **palier 2**

Janvier 2011

© MENJVA/DGESCO

Étude la langue : Vocabulaire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
		L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure d'utiliser des termes afférents aux actions, sensations, jugements et des termes relatifs à ses expériences, ses opinions et ses sentiments. Il comprend avec aisance les mots qu'il entend et qu'il lit.
Maîtriser quelques relations de sens entre les mots	*Maîtrise du sens des mots* - Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex : jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur). - Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex : bon, délicieux, succulent). - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini. - Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré.	L'évaluation repose sur des activités de vocabulaire menées dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe et dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la capacité à : - mettre en relation les mots entre eux : relations de sens (synonymie, antonymie, ensemble de mots relatifs à un thème, à un domaine), relations de sonorités (homophonie) ; - comprendre que des synonymes peuvent relever de niveaux de langue différents ; - comprendre que les mots ne sont pas des unités isolées mais prennent leur signification dans le contexte de la phrase (de nombreux mots ont plusieurs sens, le sujet du verbe, le sujet du roi, le sujet de la conversation….) ; - définir un mot connu en utilisant un terme générique ; - distinguer grâce au contexte le sens propre et le sens figuré d'un mot, d'une expression. L'item est évalué positivement lorsque l'élève relève les mots d'un même domaine, utilise des synonymes et des mots contraires dans des activités d'expression, précise dans son contexte le sens d'un mot inconnu et le distingue d'autres sens possibles.
Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots	*Familles de mots* - Regrouper des mots selon leur radical. - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens. - Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt).	L'évaluation repose sur des activités de vocabulaire menées dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe et dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la capacité à : - mettre en relation la forme et le sens des mots ; - reconnaître les préfixes et suffixes et connaître leur valeur ; - identifier des familles de mots. L'item est évalué positivement lorsque l'élève peut prendre appui sur la construction de quelques mots pour en comprendre le sens.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Étude la langue : Vocabulaire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique	*Utilisation du dictionnaire* Utiliser avec aisance un dictionnaire.	L'évaluation est conduite dans le cadre des activités habituelles de la classe dans tous les domaines disciplinaires et lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle se conduit également dans le cadre de l'utilisation d'un dictionnaire numérique. L'évaluation porte sur la capacité à : - se servir des codes utilisés dans les articles du dictionnaire (présentation, abréviations…) ; - utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot en lecture, comprendre un mot dans un contexte donné, vérifier sa nature, son orthographe ou son niveau de langue ; - proposer des définitions. L'item est évalué positivement lorsque l'élève utilise avec aisance le dictionnaire pour rechercher un mot, vérifier son sens, son orthographe ou son niveau de langue.

Étude la langue : Grammaire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Distinguer les mots selon leur nature	*Les classes de mots* Distinguer la nature des mots (pronoms, articles, adjectifs…)	L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de la grammaire, en situation de lecture compréhension (utiliser ses connaissances pour comprendre un texte) et lors d'activités spécialement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à : - distinguer, selon leur nature, les mots des classes déjà connues : les pronoms (possessifs, démonstratifs, interrogatifs et relatifs), les mots de liaison (conjonction de coordination, adverbes ou locutions adverbiales exprimant le temps, le lieu, la cause et la conséquence), les prépositions (lieu et temps) ; - connaître la distinction entre article défini et article indéfini et en comprendre le sens ; - reconnaître la forme élidée et les formes contractées de l'article défini ; - reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif). L'item est évalué positivement lorsque l'élève distingue précisément la nature des mots et en connaît le vocabulaire spécifique.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Étude la langue : Grammaire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Identifier les fonctions des mots dans la phrase	*Les fonctions* - Comprendre la distinction entre compléments essentiels (complément d'objet) et compléments circonstanciels. - Comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément du nom et la proposition relative comme enrichissement du nom.	L'évaluation est conduite lors de séances spécifiques d'enseignement de la grammaire, dans le cadre des activités de lecture compréhension (utiliser ses connaissances pour comprendre un texte), dans les différents domaines disciplinaires ainsi que dans le cadre d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'évaluation porte sur la capacité à : - connaître le rôle que joue le mot ou le groupe de mots dans la phrase ; - identifier les différentes fonctions et les relations de dépendance entre les termes dans une phrase ; - comprendre la distinction entre compléments essentiels (complément d'objet) et compléments circonstanciels (manipulations et compréhension de la notion de circonstance) ; - comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément de nom et la proposition relative comme enrichissement du nom ; - reconnaître les pronoms compléments qu'ils soient placés avant ou après le verbe. L'item est évalué positivement lorsque l'élève a acquis le vocabulaire grammatical se rapportant aux notions étudiées et qu'il mobilise ses connaissances dans des activités d'écriture.
Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient	*Le verbe* - Comprendre la notion d'antériorité relative d'un fait passé par rapport à un autre, d'un fait futur par rapport à un autre. - Conjuguer aux temps et modes déjà étudiés ainsi qu'à l'indicatif futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent, participe présent et passé, les verbes déjà étudiés. - Conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises.	L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de la grammaire, plus particulièrement en conjugaison, en situation de production d'écrits et lors d'activités conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité à : - utiliser la concordance des temps verbaux pour marquer l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre ou d'un fait futur par rapport à un autre ; - automatiser l'écriture des formes conjuguées des verbes des 1er et 2ème groupes, des verbes du 3ème groupe indiqués dans les programmes (*aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir*) ; - conjuguer correctement les auxiliaires *être* et *avoir* ; - conjuguer correctement les verbes non étudiés en s'appuyant sur les régularités des verbes connus ; - utiliser à bon escient les temps et modes étudiés. L'item est évalué positivement lorsque l'élève connaît le vocabulaire relatif au fonctionnement de la conjugaison, comprend et utilise avec pertinence la valeur des temps à l'oral et à l'écrit.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Étude la langue : Orthographe

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Maîtriser l'orthographe grammaticale	- Orthographier correctement les verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du premier groupe en *-yer, -eter, -eler*. - Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris avec le sujet *qui* de 3ème personne. - Connaître la règle de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec *être* et *avoir* (cas du complément d'objet direct postposé). - Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi que *on / on n', d'on / dont / donc, quel(s) / quelle(s) / qu'elle(s), sans / s'en* ; la distinction entre *leur* et *leurs* est en cours d'acquisition. - Distinguer par le sens des formes verbales homophones de l'imparfait et du passé composé.	L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de l'orthographe, en situation de production d'écrits dans les différents domaines disciplinaires et lors de séances spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle peut être conduite dans les situations suivantes : - pratique de la copie ; - dictée sous toutes ses formes ; - exercices diversifiés de rédactions. L'observation porte sur la capacité à : - identifier la nature des mots pour orthographier correctement les homophones ; - maîtriser les règles des accords dans le groupe nominal et dans le groupe verbal ; - décliner sans erreurs les marques du pluriel ; - accorder correctement les participes passés construits avec *être* (non compris les verbes pronominaux) et avec *avoir* (cas du complément d'objet placé après le verbe). L'item est évalué positivement lorsque les règles d'accord dans le groupe nominal et dans le groupe verbal sont appliquées quasi automatiquement et que les principaux homophones grammaticaux sont correctement orthographiés ainsi que les formes des verbes aux temps étudiés.
Maîtriser l'orthographe lexicale	- Écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par *ap-, ac-, af-, ef-,* et *of-*. - Écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par *–ée* ; par *–té* ou *–tié* ; par un *e* muet. - Respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne.	L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de l'orthographe, en situation de production d'écrits dans les différents domaines disciplinaires et lors de séances spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la capacité à : - respecter les correspondances graphophoniques ; - respecter la valeur des lettres en fonction des règles étudiées ; - orthographier les mots les plus fréquents (mots invariables et mots les plus fréquents avec accents…) ; - appliquer les règles d'orthographe et connaître les régularités dans l'écriture des mots (doublement de consonnes, lettres muettes, finale de mots fréquents…). L'item est évalué positivement lorsque les mots dictés sont correctement orthographiés et que les élèves appliquent les règles de façon automatique, dans des situations nombreuses et variées.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Étude la langue : Orthographe

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire	Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins dix lignes en mobilisant les connaissances acquises.	L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de l'orthographe, en situation de production d'écrits dans les différents domaines disciplinaires et lors de séances spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle peut notamment porter sur les situations suivantes : - écrits courts quotidiens ; - ateliers d'écriture ; - correspondance ; - journal de classe… L'observation porte sur la capacité à : - respecter l'orthographe phonétique ; - respecter l'orthographe lexicale ; - repérer et réaliser les chaînes d'accords en genre et en nombre dans le groupe nominal ; - marquer l'accord du verbe et du sujet dans des phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté ; - distinguer les principaux homophones grammaticaux ; - orthographier les mots du lexique courant ; - orthographier les verbes aux temps et modes étudiés ; - utiliser tous les instruments permettant de réviser l'orthographe d'un texte. L'item est évalué positivement lorsque les mots d'usage courant et les mots invariables fréquents sont correctement orthographiés, les accords dans le groupe nominal et le groupe verbal correctement réalisés.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 2 ▶ PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Le niveau requis au palier 2 pour la pratique d'une langue vivante étrangère est celui du niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé lors des séquences d'apprentissage et d'entraînement.

L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe ou par l'observation de leurs productions. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation.

Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations sous forme de situations ou d'exercices. Des exemples d'exercices spécifiquement conçus pour l'évaluation seront disponibles sur le site Eduscol.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Réagir et dialoguer

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots	Cette capacité est évaluable à travers les activités langagières relevant de la production et de l'interaction orales (se présenter, dialoguer, échanger…).	Cette compétence est évaluée lors d'activités de communication entre pairs : - jeux de rôles ou de devinettes ; - à l'occasion d'une situation d'échanges scolaires (échanges en visioconférence avec des correspondants par exemple). L'observation porte sur la mobilisation du lexique et des structures adéquats, y compris sous forme de blocs lexicalisés. La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève se fait comprendre, avec une prononciation globalement correcte (schémas intonatifs, rythme, phonèmes).
Se présenter, présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé	Établir un contact social en : - utilisant les formes de politesse les plus élémentaires en situation réelle de classe ou en simulation, pour saluer, prendre congé et remercier ; - en se présentant et en présentant quelqu'un avec des expressions élémentaires ; - en donnant et en demandant à quelqu'un de ses nouvelles avec des expressions élémentaires.	L'évaluation peut être conduite dans des situations de classe ordinaires ou lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation, par exemple : - lors de rituels de début et de fin de journée ; - lors de l'accueil de personnes nouvelles ; - au sein de jeux de rôles ; - en situation d'échanges avec des correspondants. L'observation porte sur : - l'utilisation des formules de politesse élémentaires et courantes ; - la mobilisation du lexique et des structures adéquats, y compris sous forme de blocs lexicalisés (formulations mémorisées). La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève parvient à se faire comprendre, avec une prononciation globalement correcte (schémas intonatifs, rythme, phonèmes).
Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)	Demander et donner des informations simples relatives : - à des sujets familiers : expression des goûts, de la possession, de la localisation, d'un souhait, du prix, de la date, de l'heure, du temps qu'il fait, de quantités, etc. ; - à des besoins immédiats.	L'évaluation est conduite lors de situations de communication au cours desquelles l'élève participe à un échange sur un sujet familier. Ces situations peuvent être : - réelles : au cours d'un échange avec des correspondants ou de l'accueil d'une personne nouvelle ; - fictives : jeux de rôles, enquêtes, mises en situation de vie quotidienne, identités fictives, jeu du « qui est-ce ? », de la marchande, au restaurant etc. L'observation porte sur la mobilisation du lexique et des structures adéquats, y compris sous forme de blocs lexicalisés. La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève comprend les questions posées, répond de manière adéquate et pose des questions simples, avec une prononciation globalement correcte (schémas intonatifs, rythme, phonèmes). A ce niveau, l'interlocuteur peut reformuler lentement et apporter une aide si nécessaire.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Réagir et dialoguer

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Épeler des mots familiers	Épeler des mots simples d'usage courant pour répondre à un besoin (orthographe).	L'évaluation est conduite dans des situations de classe ou lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation et nécessitant de préciser l'orthographe d'un mot : - épeler son nom, sa ville, en situation de communication ; - participer à un jeu du pendu etc. La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève nomme de manière adéquate les lettres de l'alphabet et les prononce correctement (phonèmes).

Comprendre à l'oral

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Comprendre les consignes de classe	Comprendre un message oral pour pouvoir répondre à une consigne donnée en situation de classe ordinaire.	L'évaluation est conduite dans le contexte fonctionnel des activités de la classe (écouter et exécuter la consigne) ou lors d'activités d'écoute spécifiques (par exemple numéroter des pictogrammes symbolisant les consignes). La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève réagit à la consigne donnée en réalisant correctement la tâche demandée.
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes	- Comprendre les points essentiels d'un message oral : encouragements, informations, descriptions, bref dialogue... - Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur soi et son environnement immédiat. - Suivre le fil d'une histoire simple avec les aides appropriées (lexique imagé, support didactisé…).	Cette compétence est évaluée lors d'activités d'écoute qui permettront de s'assurer de la compréhension. Il peut s'agir par exemple de : - sélectionner, ordonner ou numéroter des images ; - colorier ou compléter un dessin ; - mimer ; - répondre à un *Vrai* / *Faux* par rapport à une situation ; - prélever des informations (noms et caractéristiques de personnages, lieux, etc.) ; - repérer l'intrus ; - répondre aux questions posées oralement (l'évaluation portant sur la compréhension) ; - trouver le résultat d'une opération en calcul mental. Les mots et les énoncés présentés à l'élève sont prononcés lentement et distinctement. La compétence est évaluée positivement si l'élève effectue correctement les tâches demandées.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Comprendre à l'oral

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Suivre des instructions courtes et simples	Comprendre un message oral et suivre les instructions reçues.	L'évaluation est conduite : - dans le contexte fonctionnel des activités de la classe ; - lors d'activités d'écoute spécifiquement conçues pour l'évaluation : tracer un itinéraire donné, dessiner sous la dictée, numéroter des pictogrammes symbolisant les instructions, réagir à des instructions dans le domaine sportif… La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève réagit à l'instruction donnée en effectuant correctement la tâche proposée.

Parler en continu

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Reproduire un modèle oral	Restituer des textes en langue étrangère (courts extraits de récits, comptines, virelangues, chansons…) majoritairement issus du patrimoine culturel après les avoir écoutés et mémorisés à partir d'un support audio authentique ou en s'appuyant sur la présence d'un locuteur natif.	Cette compétence est évaluée à l'occasion d'activités de la classe ou d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation : - présentation d'un texte mis en scène ; - récitation d'un texte au choix de l'élève ou imposé ; - enregistrement d'un message à l'attention de correspondants (sur baladeur, ordinateur…) ; - concours de diction organisé par équipes etc. L'élève dispose d'un temps de répétition préalable à l'évaluation pendant lequel il se remémore le texte et s'entraîne à la diction. La compétence est évaluée positivement si l'élève restitue correctement et sans erreur le texte mémorisé, avec une prononciation globalement correcte (schémas intonatifs, rythme, phonèmes).
Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages	- Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés pour se présenter, se décrire… - Raconter une histoire courte en s'aidant d'images.	L'évaluation est conduite lors de situations de classe ou au cours de situations spécifiquement construites pour l'évaluation : - accueillir des personnes nouvelles dans la classe ou s'adresser à des correspondants ; - jouer un rôle (cartes d'identité fictive, description d'un personnage à retrouver) ; - raconter une histoire à partir d'images après avoir étudié le vocabulaire à mobiliser ; - présenter une courte description sur un sujet familier étudié dans un autre champ disciplinaire etc. L'observation porte sur la mobilisation du lexique et des structures adéquats, y compris sous forme de blocs lexicalisés.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Parler en continu

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
		La compétence est évaluée positivement lorsque l'élève produit plusieurs phrases en se faisant comprendre, avec une prononciation globalement correcte (schémas intonatifs, rythme, phonèmes) et des pauses éventuelles pour chercher ses mots.
Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition	Lire à haute voix une carte de vœux, un bref discours de bienvenue, un petit poème, un court extrait de conte….	L'évaluation est conduite dans le cadre de la vie de la classe ou dans des situations spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'élève est amené à lire un texte bref à haute voix : - un poème pour une occasion particulière ; - une carte envoyée par les correspondants ; - un bref discours pour accueillir une personne dans la classe ; - un extrait de conte choisi à l'attention de ses camarades ; - un poème ou un court extrait de texte lu à l'enseignant… L'élève dispose d'un temps de répétition préalable à l'évaluation où il s'entraîne à la lecture du texte. La compétence est évaluée positivement si l'élève lit de manière audible et expressive, en prononçant de manière intelligible, en respectant les rythmes et en adoptant une intonation appropriée.

Lire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)	Lire individuellement un court texte (une lettre, une carte postale, un message électronique, un prospectus, un extrait de page web, un questionnaire, une comptine, une chanson, une recette, etc.) et le comprendre.	Cette compétence est évaluée lors d'activités de lecture individuelle où l'élève doit réaliser des tâches qui permettent de s'assurer de sa compréhension : - associer l'information prélevée à un symbole ou un dessin ; - illustrer le texte ; - indiquer si une affirmation est vraie ou fausse ; - prélever des informations (noms et caractéristiques de personnages, lieux, etc.) ; - répondre aux questions posées (questions et réponses pourront être formulées en langue étrangère ou en français) ; - donner le sens global du texte (la restitution pourra être effectuée en français car seule la compréhension du texte en langue étrangère est évaluée)… La compétence est évaluée positivement si l'élève effectue correctement les tâches demandées.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Lire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel	Lire individuellement un texte informatif simple (un menu, une liste de courses, une enquête, une carte ou un plan, un documentaire simple, une affiche, un panneau de signalisation, etc.) et le comprendre globalement.	Cette compétence est évaluée lors d'activités de lecture individuelles où l'élève doit réaliser des tâches qui permettent de s'assurer de la compréhension globale du texte : - associer une information à un symbole ou un dessin ; - compléter un dessin ; - indiquer si une affirmation est vraie ou fausse ; - prélever des informations (noms et caractéristiques de personnages, lieux, etc.) ; - répondre aux questions posées (questions et réponses pourront être formulées en langue étrangère ou en français) ; - donner le sens global du texte (la restitution pourra être effectuée en français car seule la compréhension du texte en langue étrangère est évaluée)… La compétence est évaluée positivement si l'élève effectue correctement les tâches demandées.

Écrire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Copier des mots isolés et des textes courts	Copier une liste, un texte pour présenter des salutations ou souhaits (cartes de vœux par exemple), des comptines ou poèmes… (4 à 5 lignes au maximum).	L'évaluation est conduite dans le cadre d'une activité spécifique où l'élève doit recopier des mots ou un texte donnés. La compétence est évaluée positivement si l'élève copie correctement les mots ou le texte en respectant la présentation donnée, l'orthographe et la ponctuation.
Écrire un message électronique simple ou une carte postale en référence à des modèles	Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale (invitation, réponse, remerciements…).	L'évaluation est conduite dans le cadre d'un échange virtuel ou réel ou dans une situation spécifiquement conçue pour l'évaluation. L'élève doit produire un court texte, en prenant appui sur des modèles : - une brève réponse à un message reçu ; - une courte carte pour saluer, remercier ; - une invitation etc. Il est également possible que l'élève crée un nouveau message à partir d'un modèle existant. La compétence est évaluée positivement si l'élève produit un texte compréhensible, en mobilisant le lexique et les structures adéquats, en respectant une présentation appropriée, l'orthographe et la ponctuation.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Écrire

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Renseigner un questionnaire	Renseigner une fiche mentionnant son nom, son âge, sa classe, ses goûts, ses activités, sa famille, etc.	L'évaluation est conduite dans le cadre d'un échange ou d'une activité de classe ou lors d'un exercice d'évaluation spécifique : - inscription à un voyage, un spectacle, un club sportif ; - renseignement d'une fiche administrative etc. La compétence est évaluée positivement si l'élève donne les informations adéquates, en respectant l'orthographe des mots utilisés.
Produire de manière autonome quelques phrases	Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même ou sur des personnages réels ou imaginaires.	Cette compétence est évaluée dans le cadre : - d'un échange réel ou virtuel ; - d'une activité de classe (description d'une photo, jeu du portrait ou bulles de BD par exemple) ; - d'une courte rédaction sur un thème dont le vocabulaire est connu ; - d'une activité spécifiquement conçue pour l'évaluation etc. La compétence est évaluée positivement si l'élève produit des phrases compréhensibles, en mobilisant le lexique et les structures qui ont fait l'objet d'un entraînement, et en respectant l'orthographe et la ponctuation.
Écrire sous la dictée des expressions connues	Écrire sous la dictée des mots et des expressions étudiés précédemment en situation (mots, listes, commandes…).	L'évaluation est conduite dans le cadre d'activités habituelles de classe ou de séances spécifiquement conçues pour l'évaluation où l'élève écrit sous la dictée. La compétence est évaluée positivement si l'élève orthographie correctement les mots ou les expressions dictés.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 3 ▶ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Les principaux éléments de mathématiques

Les temps d'évaluation sont distincts des temps d'apprentissage et des temps d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves.
Les situations d'évaluation proposées sont proches de celles travaillées en classe pendant les temps d'apprentissage et d'entraînement.
Pour chacune d'entre elles, avant de la proposer aux élèves, le maître doit être capable de préciser les items qu'elle permet d'évaluer.
L'évaluation intervient lorsque les élèves sont prêts. Elle peut être différée pour ceux d'entre eux qui ne le seraient pas encore. Elle peut être renouvelée pour ceux qui n'ont pas validé certains items.

L'évaluation peut se faire sous différentes formes :

- exercices écrits ou oraux ciblant un item particulier ;
- évaluation conjointe de plusieurs items dans le cadre d'une résolution de problème numérique ou géométrique : dans ce type d'exercice, en mobilisant ses connaissances et ses compétences en autonomie, l'élève témoigne particulièrement bien de leur maîtrise.

Liens entre les différentes évaluations en cours de cycle et l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences

De nombreux items portent sur des attendus de fin de cycle et ne peuvent être validés que la dernière année. Toutefois, les connaissances et compétences se construisent sur plusieurs années et, à ce titre, toutes les évaluations en cours de cycle peuvent contribuer à l'évaluation des items.

Liens entre l'évaluation du palier 2 et les évaluations nationales des acquis des élèves en CM2

Les exercices écrits, proposés dans les évaluations nationales des acquis des élèves en CM2, sont référés au programme du cycle 3 de l'école primaire, et pour ce qui est des connaissances plus particulièrement aux deux premières années du cycle 3. En conséquence, l'ensemble des exercices proposés depuis 2009 constitue une banque d'exercices à laquelle les enseignants peuvent se référer s'ils le souhaitent pour l'évaluation du palier 2.

Cependant, cette banque d'exercices ne suffit pas pour l'évaluation du socle commun. Il est indispensable de proposer d'autres situations d'évaluation :

- qui valorisent les compétences à l'oral ;
- qui assurent l'évaluation de l'ensemble du programme y compris de parties non encore testées dans les évaluations nationales ;
- qui testent les connaissances et les capacités à des niveaux divers et progressifs ;
- qui s'appuient sur des situations riches dont le traitement demande un peu plus de prise d'initiative et de temps : manipulations, traitement des données d'un document de la vie réelle, problème dont les données sont nombreuses ou surabondantes, etc.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Nombres et calcul

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples	*Nombres entiers naturels* - Connaître, savoir écrire[1] et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard. - Comparer, ranger, encadrer ces nombres. *Fractions* - Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième. - Utiliser ces fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs. - Encadrer une fraction simple par deux entiers consécutifs. - Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1. *Nombres décimaux* - Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/100ème). - Savoir les repérer, les placer sur une droite graduée. - Savoir les comparer, les ranger. - Savoir encadrer un nombre décimal non entier par deux nombres entiers consécutifs. - Produire des décompositions en utilisant 10 ; 100 ; 1000… et 0,1 ; 0,01. - Donner une valeur approchée à l'unité près, au dixième ou au centième près. - Passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement.	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle : - à l'oral, en lecture et en production ; - à l'écrit, dans de courts exercices dédiés ; - à l'écrit, dans le cadre de résolutions de problèmes ou d'autres exercices de traitement de données numériques. En évaluation les encadrements et comparaisons sont stricts. Les symboles < et > doivent être connus, leur bon usage est évalué. En revanche les symboles d'inégalité large ($\leq$ et $\geq$) peuvent être connus mais ne sont pas exigibles. Un nombre entier est un nombre décimal : ce qui est à savoir sur les nombres décimaux l'est donc aussi sur les nombres entiers lorsque cela a du sens. Les nombres décimaux non entiers sont exprimés sous la forme : m unités et n dixièmes, ou m unités, n dixièmes et p centièmes, ou m unités et p centièmes. Les valeurs approchées sont attendues indifféremment par excès ou par défaut ; la notion d'arrondi est hors programme.

[1] Les nombres sont écrits en chiffres ou en lettres (avec les tolérances apportées par l'Académie Française dans *les règles de l'orthographe rectifiée – JO du 6 décembre 1990*)

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Nombres et calcul

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9	Mémoriser et mobiliser les résultats des tables d'addition et de multiplication.	L'évaluation est réalisée à l'oral ou à l'écrit (dans ce cas, le temps de réponse est limité). Elle ne se réduit pas à une récitation des tables. Cet item peut aussi être évalué à l'occasion d'opérations posées. Proposer des opérations du type : - 8 + 7 =… ; 17 = 8 + … ; 14 - 6 = … ; - quel est l'écart entre 6 et 10 ? quel est l'écart entre 43 et la dizaine supérieure ? - quel est le double de 8, de 20, de 300 ? quelle est la moitié de 400, de 50, de 18 ? - combien font 4 fois 8 , 8 fois 4, combien font 3 multiplié par 7, 7 multiplié par 3 ? - en 36 combien y a-t-il de fois 4 ? en 36 combien y a-t-il de fois 9 ? - 24 c'est …
Utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier)	- Addition, soustraction, multiplication de deux nombres entiers ou décimaux. - Division d'un nombre entier naturel ou décimal par un nombre entier.	L'évaluation est réalisée principalement à l'écrit, dans des exercices dédiés ou pour la résolution d'un problème. Proposer des exercices du type : - effectuer des opérations posées ; - poser et effectuer correctement des opérations. Pour la division, le dividende et le quotient peuvent être entiers ou décimaux, le reste peut être nul ou non.
Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur	Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur.	L'évaluation est réalisée à l'oral (calcul mental) ou à l'écrit, à partir d'exercices dédiés ou à l'occasion d'une résolution de problème. Dans tous les cas les fractions à ajouter ont les mêmes dénominateurs. Lorsque les fractions à ajouter sont des fractions décimales, leurs dénominateurs peuvent ne pas être les mêmes, par exemple : $\frac{1}{100}+\frac{2}{10}$ Lorsque l'évaluation se fait à l'oral, elle permet aussi d'évaluer la connaissance des termes : demi, tiers, quart, dixième, centième…

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Nombres et calcul

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Calculer mentalement en utilisant les quatre opérations	- Consolider les connaissances et capacités en calcul mental sur les nombres entiers et décimaux. - Connaître et utiliser des expressions telles que : double, moitié ou demi, triple et tiers, quadruple et quart d'un nombre entier. - *Notion de multiple* : reconnaître les multiples des nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50. - Calculer mentalement des sommes, des différences et des produits. - Multiplier et diviser mentalement un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1000.	L'évaluation est réalisée à l'oral ou à l'écrit : dans ce cas l'élève ne doit pas poser l'opération ni écrire de calculs intermédiaires. Le temps est limité. L'énoncé peut être écrit au tableau ou donné oralement. Proposer des situations d'évaluation variées, qui amènent à mobiliser : - la connaissance des nombres et les principes de la numération décimale de position ; - les tables d'addition et de multiplication. Les situations d'évaluation mobilisent aussi les principales propriétés des opérations : - la commutativité ; - l'associativité ; - la distributivité de la multiplication sur l'addition. Ces termes n'ont pas à être connus des élèves. L'évaluation peut consister en : - des tâches du type « calcule mentalement …» ; - des problèmes à données numériques très simples.
Estimer un ordre de grandeur d'un résultat	Estimer l'ordre de grandeur du résultat d'une opération, d'une mesure etc.	L'évaluation peut être réalisée à l'oral ou à l'écrit, dans des exercices dédiés ou par l'observation de la capacité à contrôler en situation le résultat d'une opération posée ou effectuée à la calculatrice. Les exercices d'évaluation dédiés peuvent être du type : - choisir entre plusieurs estimations proposées pour une opération donnée : en général, une seule des réponses proposées est exacte ; - donner une valeur approchée d'un résultat : en général de nombreuses réponses sont possibles et exactes. Pour l'évaluation en situation, valoriser le regard critique que l'élève porte sur ses résultats (exemple : *j'ai trouvé…mais ce n'est pas possible car…*).

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Nombres et calcul

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations	Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, engageant une démarche à une ou plusieurs étapes, de plus en plus complexes.	L'évaluation est réalisée à l'écrit et à l'oral en particulier pour la compréhension de l'énoncé. Les traces écrites de l'élève doivent être analysées, et les compétences qu'elles démontrent le cas échéant repérées et validées. L'énoncé permet à l'élève de comprendre aisément le but du problème. Le plus souvent possible, proposer des problèmes à une seule question. Le cas échéant, les différentes étapes sont à construire par l'élève lui-même et ne sont pas détaillées dans le questionnement. La taille des nombres, la relation entre les nombres, les unités employées, le contexte, la syntaxe peuvent augmenter la difficulté d'un problème. Le vocabulaire spécifique (plus que, moins que, autant que, différence, écart, trois fois plus, trois fois moins,…) doit avoir été enseigné et pratiqué avant l'évaluation. L'énoncé peut comporter des informations inutiles.
Utiliser une calculatrice	- Utiliser les touches des opérations de la calculatrice. - Connaître quelques fonctionnalités de la calculatrice utiles pour effectuer une suite de calculs. - Utiliser sa calculatrice à bon escient.	L'énoncé peut être écrit ou oral, ainsi que la réponse. La calculatrice peut être autorisée pour la résolution de certains problèmes, qui sont alors aussi des supports pour l'évaluation de cet item. Proposer des suites d'opérations nécessitant l'usage des touches **+**, **x**, **-**, **÷**, **=**, **CE** et des touches « mémoire » (**M+**, **M-**). Les additions peuvent comporter plusieurs termes, les multiplications plusieurs facteurs. La connaissance des priorités opératoires est hors programme.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Géométrie

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels	- Reconnaître, décrire, nommer des figures géométriques : carré, rectangle, losange, triangle (et ses cas particuliers), parallélogramme, cercle. - Décrire une figure en vue de l'identifier parmi d'autres figures ou de la faire reproduire. - Reconnaître qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie. - Utiliser en situation le vocabulaire géométrique : côté, sommet, angle, milieu, diagonale, centre d'un cercle, rayon, diamètre, axe de symétrie. - Reconnaître, décrire et nommer les solides droits : cube, pavé, cylindre, prisme. - Reconnaître, décrire et nommer une pyramide. - Reconnaître et compléter un patron de solide droit. - Utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet (d'un solide).	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle, à l'écrit ou à l'oral : - les figures planes peuvent être isolées ou parties d'une figure complexe ; - l'évaluation peut se faire dans le cadre d'une résolution de problème ; - les solides sont des objets manipulables et non des représentations planes de solides. Les figures planes sont présentées dans plusieurs situations et selon des orientations différentes (ex : losange dont deux côtés sont parallèles au bord inférieur de la feuille…). L'usage des instruments de géométrie peut être nécessaire pour décider de la nature de la figure. Lors des exercices de reconnaissance de figures planes, la classification d'un carré dans la famille des rectangles, dans celle des losanges ou dans celle des parallélogrammes, est correcte sur le plan mathématique et doit être acceptée. La reconnaissance des axes de symétrie d'une figure s'effectue à partir de représentations sur papier quadrillé ou uni. Les patrons proposés en reconnaissance peuvent être des objets à plier ou des représentations de patrons. Dans les descriptions, l'usage des termes exacts et leur bonne orthographe (si on est à l'écrit) sont attendus. Le terme parallélépipède rectangle n'est pas exigible.
Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision	- Tracer des figures géométriques : carré, rectangle, losange, triangle rectangle… - Vérifier la nature d'une figure en ayant recours aux instruments. - Construire un cercle avec un compas. - Reproduire un triangle à l'aide d'instruments. - Construire une hauteur d'un triangle.	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle : - à l'écrit ou à l'oral, pour l'argumentation sur la nature des figures planes ; - à l'écrit, principalement par des exercices dédiés ou pour la résolution d'un problème de géométrie, pour les constructions. Pour cet item, les constructions sont demandées sur du papier uni. Ces exercices permettent aussi d'évaluer la reconnaissance des figures (item précédent).

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Géométrie

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Percevoir et reconnaître parallèles et perpendiculaires	- Utiliser les instruments pour vérifier le parallélisme et la perpendicularité de deux droites (règle, équerre) et pour tracer des droites parallèles et des droites perpendiculaires. - Utiliser en situation le vocabulaire géométrique : points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment.	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle à l'écrit avec éventuellement des explications orales. Pour cet item, les constructions sont demandées sur du papier uni, quadrillé ou pointé. Pour le tracé d'une droite parallèle à une droite donnée, l'une ou l'autre des méthodes (écarts constants ou perpendiculaire commune) est acceptée. L'évaluation porte également sur la bonne utilisation du vocabulaire géométrique (oral et écrit) pour expliquer sa construction.
Résoudre des problèmes de reproduction, de construction	- Reproduire des figures sur papier uni, quadrillé ou pointé, à partir d'un modèle. - Tracer une figure sur papier uni, quadrillé ou pointé, à partir de consignes ou d'un programme de construction ou d'un dessin à main levée (avec des indications relatives aux propriétés et aux dimensions).	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle, à l'écrit et à l'oral, en particulier pour la compréhension de l'énoncé et l'explicitation de la démarche. Les traces écrites de l'élève doivent être analysées, et les compétences qu'elles démontrent le cas échéant repérées et validées. La figure à tracer peut être élémentaire (ex : un rectangle) ou d'une configuration plus complexe. Les tracés proposés permettent d'évaluer l'usage des instruments de mesure de longueurs. Le programme de construction peut consister en une demande d'agrandissement ou de réduction. Dans ce cas se limiter à des coefficients très simples comme : 2 ; 4 ; 1 / 2 ; 1 / 4.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Grandeurs et mesures

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Utiliser des instruments de mesure	- Lire l'heure sur une montre à aiguille ou une horloge. - Utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités. - Reporter des longueurs à l'aide du compas. - Reproduire un angle donné et comparer les angles d'une figure en utilisant un gabarit. - Estimer et vérifier en utilisant l'équerre qu'un angle est droit, aigu ou obtus. - Mesurer ou estimer l'aire d'une surface grâce à un pavage effectif à l'aide d'une surface de référence ou grâce à l'utilisation d'un réseau quadrillé. - Classer et ranger des surfaces selon leur aire.	L'évaluation est réalisée tout au long de l'année ou du cycle, à l'écrit et à l'oral, à partir de problèmes ou d'exercices s'appuyant sur des situations réelles. L'item peut aussi être évalué dans le cadre d'une résolution de problème. Les situations de lecture de l'heure font aussi bien appel à un affichage numérique qu'analogique, et leurs correspondances doivent être connues. La lecture de l'heure au format analogique se limite à un nombre de minutes multiple de 5 (lecture usuelle) en mettant en place des habiletés liées aux approximations.
Connaître et utiliser les formules du périmètre et de l'aire d'un carré, d'un rectangle et d'un triangle	- Connaître et utiliser les formules du périmètre du carré et du rectangle. - Calculer le périmètre d'un polygone. - Calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle en utilisant la formule appropriée.	L'évaluation est réalisée, à l'oral ou à l'écrit, en situation réelle (mesures effectuées par l'élève) ou à partir de données fournies par un énoncé. L'item peut aussi être évalué dans le cadre de la résolution d'un problème de géométrie. La formule de la longueur d'un cercle peut être demandée dans cet item. Pour π, prendre une des valeurs approchées suivantes : 3 ; 3,1 ou 3,14.
Utiliser les unités de mesures usuelles	- Connaître et utiliser les unités usuelles de mesure des durées, ainsi que les unités du système métrique pour les longueurs, les masses et les contenances, et leurs relations : mètre, kilomètre, centimètre, millimètre, kilogramme, gramme, litre, centilitre, euro et centime, heure, minute, seconde, mois, année. - Connaître et utiliser les unités d'aire usuelles (cm², m² et km²). - Connaître la formule du volume du pavé droit (initiation à l'utilisation d'unités métriques de volume). - Calculer une durée à partir de la donnée de l'instant initial et de l'instant final.	L'évaluation est réalisée lors de tâches élémentaires du type *« convertis en … »*, à l'oral comme à l'écrit, ou dans des problèmes. Elle est également réalisable dans des activités relevant d'autres disciplines ou en situation réelle de mesure par les élèves.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Grandeurs et mesures

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions	- Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions. - Résoudre des problèmes dont la résolution implique simultanément des unités différentes de mesure.	L'évaluation est réalisée, à l'écrit et à l'oral, en particulier pour la compréhension de l'énoncé. Les traces écrites de l'élève doivent être analysées, et les compétences qu'elles démontrent le cas échéant repérées et validées. L'énoncé permet à l'élève de comprendre aisément le but du problème. Les problèmes font référence à des situations qui ont du sens pour l'élève et les unités de mesure sont usuelles pour ces situations. Par exemple, dans une maison les dimensions sont généralement exprimées en mètres et non en millimètres ; les surfaces sont plutôt mesurées en m² et non en cm². Les problèmes proposés relèvent des quatre opérations et mettent en jeu les nombres entiers, décimaux ou fractionnaires au programme. D'autres situations, liées aux activités de la classe dans les autres domaines disciplinaires, permettent d'évaluer cet item, par exemple le calcul d'une distance utilisant l'échelle d'une carte de géographie.

Organisation et gestion de données

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques	- Construire un tableau ou un graphique. - Interpréter un tableau ou un graphique. - Lire les coordonnées d'un point. - Placer un point dont on connaît les coordonnées.	L'évaluation est réalisée, à l'écrit et à l'oral, à partir d'une situation concrète qui a du sens pour l'élève. Cet item peut être évalué conjointement avec le suivant. Les situations sont variées et tirées de l'expérience des élèves ou de la vie courante. Elles peuvent provenir d'autres disciplines. Les constructions de tableaux peuvent demander une prise d'initiative. Les constructions de graphiques sont guidées, les axes sont donnés et le papier est quadrillé.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Organisation et gestion de données

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat	Savoir organiser les données d'un problème numérique ou géométrique en vue de sa résolution.	L'évaluation est réalisée à l'écrit et à l'oral, à partir d'une situation concrète qui a du sens pour l'élève. Le traitement de l'information peut nécessiter la lecture ou la représentation de tableaux ou de graphiques et en ce cas la situation permet d'évaluer conjointement l'item précédent. Les informations à organiser proviennent de documents et d'énoncés : - issus de la vie de la classe (emploi du temps ; relevé de températures…) ; - en lien avec les autres disciplines (sciences, géographie, histoire …). L'évaluation porte sur la capacité à : - sélectionner dans un document les informations utiles en vue de les traiter ; - trier, classer... Les documents ou énoncés proposés peuvent fournir des données répétitives ou disparates qui amènent l'élève à les extraire, les trier et les classer en vue de la résolution du problème.
Résoudre un problème mettant en jeu une situation de proportionnalité	Résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité et notamment des problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes ou aux conversions d'unité en utilisant des procédures variées (dont la « règle de trois »).	L'évaluation est réalisée à l'écrit et à l'oral en particulier pour la compréhension de l'énoncé. Les traces écrites de l'élève doivent être analysées, et les compétences qu'elles démontrent le cas échéant repérées et validées. L'énoncé permet à l'élève de comprendre aisément le but du problème. Les situations proposées ont du sens pour l'élève. Elles peuvent provenir d'autres disciplines. L'énoncé du problème doit : - contenir les éléments qui permettent d'inférer la proportionnalité ; - permettre d'identifier et d'extraire directement les trois valeurs nécessaires au calcul de la quatrième proportionnelle. Il est attendu de l'élève qu'il parvienne : - à identifier et à extraire ces trois valeurs ; - à calculer la quatrième proportionnelle par la méthode de son choix. L'utilisation d'un tableau de proportionnalité est possible mais le tableau n'est pas donné a priori et doit être construit par l'élève. Lorsqu'ils interviennent dans le problème, les pourcentages et les échelles sont donnés et doivent seulement être appliqués.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 3 ▶ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

La culture scientifique et technologique

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts. Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé lors des phases de mise en œuvre de la démarche d'investigation et repris dans le cahier d'expériences de l'élève.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe ou par l'observation de leurs productions, par exemple dans les cahiers d'expériences. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations, sous forme de situations ou d'exercices.

Des exemples d'exercices spécifiquement conçus pour l'évaluation se trouvent sur le site Éduscol. Le document est téléchargeable.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Pratiquer une démarche scientifique ou technologique

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner	La démarche d'investigation se développe en trois phases successives dont la première consiste à poser une question à partir de l'observation d'un phénomène ou d'informations fournies et d'envisager une ou plusieurs explications possibles.	Quatre modalités d'évaluation sont possibles pour attester de la maîtrise de la démarche d'investigation par un élève. 1. L'observation du cahier (ou carnet) d'expériences. L'élève tient un cahier d'expériences et d'observation qui doit pouvoir le suivre tout au long du cycle. Il y fait apparaître les éléments qu'il a produits aux différentes phases de la démarche d'investigation. L'évaluation porte sur la capacité de l'élève à identifier la nature des traces (questionnement, conclusions, prévisions, protocole d'expérience…), et à les resituer dans les différentes étapes. Parallèlement, une analyse critériée par l'enseignant renseigne sur la maîtrise de la compétence puisque le cahier est la trace directe du travail de l'élève (voir à ce sujet le document « le cahier d'expériences et d'observation »). 2. Dans le contexte des activités de classe, l'évaluation peut se faire par observation du comportement de chaque élève. L'enseignant sera notamment attentif à l'intérêt porté au sujet scientifique ou technique et à la capacité de l'élève à : - formuler le problème à résoudre ; - mobiliser des connaissances ; - formuler des hypothèses ; - proposer des protocoles pour les vérifier ; - tester un dispositif d'expérimentation (conçu ou non par l'élève) ; - recueillir et consigner les résultats obtenus ; - confronter les résultats avec les hypothèses de départ ; - argumenter pour éprouver ou non l'hypothèse de départ ; - produire un court paragraphe faisant la synthèse des observations et des conclusions et faisant explicitement apparaître la connaissance visée par l'activité. 3. En partant d'une situation d'expérimentation vécue en classe pour laquelle différentes hypothèses auront été éprouvées : - faire produire un court paragraphe faisant la synthèse des observations et des conclusions ; le texte utilise un vocabulaire spécifique et peut être accompagné d'un schéma explicatif ; - demander à l'élève de rendre compte à l'oral, de la recherche, des résultats obtenus, et de formuler une conclusion. Il peut s'appuyer sur un ou plusieurs schémas. 4. La passation d'une épreuve standardisée *(voir à ce sujet « Outils d'aide à l'évaluation en sciences et technologie au cycle 3 » sur le site Éduscol qui propose des protocoles d'évaluation).*
Manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter, mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions	Elle conduit ensuite, à partir de ce questionnement, à essayer de trouver une réponse par l'expérimentation ou la documentation : - prévoir puis tester un dispositif d'expérimentation (en faisant plusieurs essais) ou rechercher dans une documentation ; - recueillir et consigner les résultats obtenus par l'observation, par la mesure ou par la recherche documentaire ; - confronter les résultats avec les hypothèses de départ ; - argumenter pour valider, ou non, l'hypothèse de départ.	
Exprimer et exploiter les résultats d'une mesure et d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit ou à l'oral	- Produire un court texte faisant la synthèse des observations et des conclusions (le texte produit utilise un vocabulaire spécifique et peut être accompagné d'un schéma explicatif). - Rendre compte de la recherche, des résultats obtenus et formuler une conclusion. - S'appuyer sur un ou plusieurs schémas.	

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques et les mobiliser dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
L'évaluation peut se faire : - en fin de séance d'apprentissage en même temps que l'évaluation de la démarche d'investigation (voir les quatre propositions du tableau précédent) ; - en différé grâce à des exercices ou des situations spécifiquement conçus pour l'évaluation. Des exemples de ces situations sont disponibles sur la page *« Outils d'aide à l'évaluation en sciences et technologie au cycle 3 »* sur le site Éduscol.		
Le ciel et la terre	Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation de la Terre sur elle-même ; la durée du jour et son changement au cours des saisons. Le mouvement de la Lune autour de la Terre.	L'élève est capable de rendre compte de la rotation de la Terre sur elle-même et autour du soleil. (sens et axe de rotation), du mouvement de la Lune autour de la Terre. Il est capable d'expliquer le cycle jour / nuit, la durée du jour et son évolution au cours des saisons en s'appuyant sur les schémas qu'il a produits ou les schémas non légendés qui lui sont fournis.
	Lumières et ombres.	L'élève sait qu'un objet a une ombre s'il est placé entre une source lumineuse et un écran. Il est capable d'expliquer que l'ombre d'un objet varie lorsque la distance source lumineuse / objet est modifiée et qu'un objet peut avoir plusieurs ombres s'il est exposé à plusieurs sources lumineuses. *Se reporter aux situations d'évaluation proposées sur Éduscol.*
	Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines.	L'élève est capable de décrire une éruption volcanique en faisant référence au cône volcanique, au cratère, à la cheminée, au magma, aux différents rejets et projections. Il cite les risques qu'elle représente pour la population.
La matière	L'eau, une ressource : états et changements d'état, le trajet de l'eau dans la nature, le maintien de sa qualité pour ses utilisations.	L'élève est capable de caractériser les trois états de l'eau et connaît les notions de fusion de la glace en eau liquide, d'évaporation, de condensation et de solidification. Il est capable de produire un schéma modélisant le cycle de l'eau dans la nature. Il connaît la provenance du réseau d'eau et les critères de qualité correspondant à ses différentes utilisations.
	L'air et les pollutions de l'air.	L'élève sait que l'air est un gaz, qu'il est pesant et qu'il peut être manipulé et transporté. Il utilise ses connaissances pour expliquer ce qu'est le vent. Il cite quelques facteurs de pollution de l'air et propose des solutions alternatives.
	Mélanges et solutions.	L'élève distingue une substance mélangée à l'eau et une substance dissoute. Il en donne des exemples. Il connaît les principes de décantation et de filtration.
	Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.	L'élève est capable de classer différents déchets en fonction des possibilités de réduction, de réutilisation ou de recyclage.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques et les mobiliser dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
L'énergie	Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables).	L'élève est capable d'énumérer et de caractériser plusieurs sources d'énergie renouvelables ou non : énergies fossiles, solaire, éolienne, géothermique, électrique…
	Besoins en énergie (consommation, économie d'énergie).	L'élève connaît des exemples de production et de transformation de l'énergie, de son transport sur les lieux de consommation et propose des moyens pour économiser l'énergie (isolation, limitation de la consommation…).
L'unité et la diversité du vivant	- Présentation de la biodiversité : recherche de différences et de ressemblances entre espèces vivantes. - Présentation de l'unité du vivant : recherche de points communs entre espèces vivantes. - Présentation de la classification du vivant : interprétation de ressemblances et de différences en termes de parenté.	L'élève est capable de citer des différences entre les espèces vivantes dans leur grande diversité (animaux, végétaux, champignons), par exemple selon leurs différents modes de reproduction. Il est capable de citer des points communs entre les espèces vivantes. Il propose une classification du vivant s'appuyant sur les ressemblances et les différences en termes de parenté. Il sait que les individus d'une même espèce se ressemblent et sont capables de se reproduire entre eux.
Le fonctionnement du vivant	- Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal). - Les conditions de développement des végétaux et des animaux. - Les modes de reproduction des êtres vivants.	L'élève est capable de comparer et de décrire les changements d'un être vivant au cours du temps (naissance, croissance, métamorphose, âge adulte, vieillissement, mort). Il compare le développement de deux animaux ou de deux végétaux différents et rend compte des conditions nécessaires à leur développement. Il distingue les principales formes de reproduction animales et végétales (sexuée / asexuée, développement ovipare / vivipare).
Le fonctionnement du corps humain et la santé	Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).	L'élève est capable de distinguer la combinaison des mouvements élémentaires (flexion, extension) et le rôle des muscles antagonistes permettant la marche, la course, le saut.
	Première approche des fonctions de nutrition : digestion, respiration et circulation sanguine.	L'élève rend compte du trajet et de la transformation des aliments dans le tube digestif et de leur passage dans le sang. Il sait mesurer les rythmes cardiaque et respiratoire et les met en lien avec l'activité physique. Il s'appuie sur ses connaissances pour comprendre et mettre en œuvre les gestes de premier secours.
	Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité.	L'élève connaît les notions de procréation, de fécondation, de grossesse et de développement de l'embryon puis du fœtus. Il connaît les étapes du développement du bébé à l'âge adulte. Il connaît les différences entre les organes reproducteurs de l'homme et de la femme.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques et les mobiliser dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
	Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements, notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil.	L'élève est capable en s'en tenant à des observations objectives, de caractériser divers types de comportements souhaitables ou nocifs en matière de santé et d'en évoquer les conséquences.
Les êtres vivants dans leur environnement	L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.	L'élève est capable, au sujet par exemple de la locomotion ou de la respiration, de donner des exemples d'adaptation des êtres vivants à leur milieu.
	Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires.	L'élève est capable de reconstituer à partir d'informations données une ou plusieurs chaînes alimentaires commençant par des végétaux. *Se reporter aux situations d'évaluation proposées sur Éduscol.*
	L'évolution d'un environnement géré par l'Homme : la forêt ; importance de la biodiversité.	L'élève a des connaissances sur la forêt en tant que milieu géré par l'Homme, ses caractéristiques, son évolution, son exploitation et les conditions de sa préservation (reboisement…). Il est sensible à la question de la biodiversité en citant les espèces végétales et animales qui y cohabitent.
Les objets techniques	Circuits électriques alimentés par des piles.	L'élève connaît les composants d'un circuit électrique (pile, bornes, conducteur, isolant…). Il sait réaliser un montage en série et en dérivation permettant d'alimenter deux ampoules avec une seule pile. Il prévoit un interrupteur ou plusieurs interrupteurs et précise leur effet.
	Règles de sécurité, dangers de l'électricité.	L'élève connaît les principes élémentaires de sécurité des personnes et des biens dans l'utilisation de l'électricité. Il sait comment brancher et débrancher un appareil électrique, il connaît les propriétés conductrices du métal ou de l'eau et en cite les conséquences dans la vie quotidienne.
	Leviers et balances, équilibres. Objets mécaniques, transmission de mouvements.	L'élève connaît des dispositifs de transmission du mouvement et est capable d'en décrire une utilisation concrète suite à une démarche de fabrication en classe ou à l'étude d'un objet technique (treuil, bicyclette…). Il est capable de prévoir ou d'interpréter quelques situations d'équilibre, en particulier lorsque les forces qui s'appliquent ne sont pas à égale distance de l'axe ou dans le cadre de l'utilisation de balances à plateaux. *Se reporter aux situations d'évaluation proposées sur Éduscol.*

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Environnement et développement durable

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Mobiliser ses connaissances pour comprendre quelques questions liées à l'environnement et au développement durable et agir en conséquence	Mobiliser ses connaissances pour comprendre et agir efficacement sur les problèmes : - de pollution de l'air, de l'eau ; - du recyclage des déchets ; - de l'activité humaine et de ses conséquences sur l'environnement ; - de ressources, de pollution, de risque et de prévention ; - de la responsabilité de chacun face à l'environnement, au monde du vivant, à la santé.	*L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Elle est inscrite dans la Charte de l'environnement de la Loi constitutionnelle n°2005-205 du 1er mars 2005. L'évaluation de l'item nécessite que l'élève s'appuie sur des connaissances issues de différentes disciplines (notamment les sciences, la géographie, l'histoire…).* L'élève est capable, à partir d'une situation donnée par l'enseignant, d'expliquer les risques pour l'environnement, de proposer et de justifier des solutions. Il identifie des actions permettant de préserver son propre environnement par exemple : - le contrôle et la limitation volontaires de la consommation d'eau selon ses différents usages ; - l'importance du recyclage des déchets pour réduire l'utilisation des ressources naturelles ; - les précautions ou les mesures à prendre pour économiser l'énergie etc.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 4 ▶ LA MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le niveau requis au palier 2 pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est celui du brevet informatique et internet niveau école (B2i).

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans les situations d'évaluation qu'après avoir été mobilisé pendant les temps d'apprentissage et d'entraînement.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe ou par l'observation des documents numériques produits. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations du matériel informatique.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

S'approprier un environnement informatique de travail

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques	- Identifier la fonction des différents éléments composant l'environnement informatique. - Démarrer et arrêter les équipements et les logiciels. - Utiliser les dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier…). - Se déplacer dans une arborescence.	L'élève doit avoir une connaissance suffisante pour lui permettre de comprendre les consignes d'utilisation du matériel. Les compétences à acquérir sont évaluées dans des situations concrètes d'utilisation de l'outil au service des activités disciplinaires. L'évaluation est positive si l'élève est capable, au cours d'une ou de plusieurs utilisations, dans le cadre d'un travail à réaliser : - de lancer et de quitter un logiciel (traitement de texte, navigateur…) ; - d'accéder à un dossier, d'ouvrir le fichier voulu, d'enregistrer une version modifiée dans une arborescence simple, dans un dossier personnel ou thématique ; - de sélectionner, d'effacer, de modifier des éléments en utilisant la souris ou un autre dispositif de pointage.

Adopter une attitude responsable

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus	- Appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et d'internet. - Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement. - Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.	La compétence est validée si : - l'élève est conscient des problèmes de sécurité dans le cadre de la communication électronique ; la déclaration de l'enfant permet de vérifier s'il a compris ce qu'il faut éviter de faire et pourquoi ; - l'élève est capable lors d'une recherche sur un cédérom ou en ligne, de retrouver la source d'un document, son auteur et des informations sur les droits d'utilisation ; - à l'occasion d'une recherche d'information, l'élève propose un ou plusieurs indices pertinents (croisement des informations, crédibilité de l'auteur, caractère officiel de la source...) pour choisir une source plutôt qu'une autre.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Créer, produire, traiter, exploiter des données

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Produire un document numérique : texte, image, son	- Créer, produire un document numérique et le modifier. - Organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition.	La compétence peut être validée par l'observation de l'activité de l'élève ou à partir d'un document qu'il produit : - l'élève montre, en situation, qu'il sait commencer ou poursuivre seul la réalisation d'un document numérique, enregistrer les modifications apportées, créer une copie, l'imprimer ; - il saisit un texte, crée des paragraphes, respecte les caractères accentués, les majuscules, la ponctuation ; - il utilise dans un fichier unique deux médias différents, en insérant une image dans un fichier texte...
Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail	Utiliser un logiciel simple (un traitement de texte par exemple) pour présenter un travail individuel communicable à l'enseignant.	L'évaluation porte sur la capacité à utiliser seul l'outil informatique en lien avec les activités usuelles de la classe. L'élève est capable de façon autonome de saisir, vérifier, corriger un texte, notamment en utilisant le vérificateur orthographique, et d'améliorer sa présentation.

S'informer, se documenter

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Lire un document numérique	Consulter un document à l'écran.	On peut valider la compétence par l'observation directe de l'élève. Elle est validée quand l'élève est capable de trouver plusieurs informations faisant appel à des repères différents en donnant le nom du document, le titre de l'article et en cherchant s'il comporte des liens permettant d'approfondir la recherche.
Chercher des informations par voie électronique	- Identifier et trier des informations dans un document. - Utiliser les fonctions de base d'un navigateur.	La compétence est validée si, à partir d'une adresse Internet, l'élève répond à des questions dont les réponses se trouvent sur différentes pages du site.
Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet	Effectuer une recherche simple.	On peut valider cette compétence quand le résultat d'une recherche simple, faite en autonomie, est pertinent. *Attention, l'enseignant doit être présent lors des recherches d'élèves sur Internet.*

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Communiquer, échanger

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Échanger avec les technologies de l'information et de la communication	- Envoyer et recevoir un message, un commentaire. - Découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé.	L'évaluation porte sur l'envoi et la réception de courriers électroniques. L'élève est capable d'envoyer seul un message à un destinataire convenu. Il précise l'objet et utilise une signature à la fin du texte à envoyer. Il sait retrouver dans un logiciel de messagerie un nouveau message, un message déjà lu, la provenance, la date d'envoi et l'objet.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 5 ▶ LA CULTURE HUMANISTE

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé sur un ensemble d'activités portant sur les thèmes étudiés dans les différents domaines disciplinaires concernés.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe, par l'observation de créations artistiques individuelles ou collectives ou encore par une prise d'informations sur le cahier des arts de l'élève. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations sous forme de situations ou d'exercices.

Des outils spécifiquement conçus pour l'évaluation seront proposés et téléchargeables sur Éduscol.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir des repères relevant du temps et de l'espace

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Identifier les périodes de l'histoire au programme	Identifier les principales périodes de l'histoire en les situant dans l'ordre chronologique et en les caractérisant simplement, par le recours à des récits et par l'analyse de quelques documents.	Faire choisir dans un corpus documentaire, des éléments qui caractérisent une époque et les placer sur la frise chronologique. Ces documents ont été soit étudiés en classe, soit ils leur sont comparables. Exemple pour les temps modernes : l'imprimerie, un château de la Loire, une machine volante de Léonard de Vinci… Demander à l'élève de justifier son choix. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable : - de mettre en relation des événements, des documents, des personnages étudiés en classe à une période donnée ; - d'associer entre eux des événements, des documents et des personnages caractéristiques d'une période.
Connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (évènements et personnages)	- Mémoriser quelques repères chronologiques en les situant les uns par rapport aux autres et en s'appuyant sur leurs caractéristiques majeures. - Savoir utiliser les principaux termes du vocabulaire spécifique lié aux notions étudiées. *Ces repères seront l'objet d'un apprentissage et d'un réinvestissement régulier et progressif au cours de la scolarité obligatoire de l'élève. Le plus grand nombre possible de ces repères devrait ainsi être régulièrement revu d'un niveau à l'autre.*	La temporalité se construit progressivement et fait l'objet d'une évaluation régulière tout au long du cycle 3. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable, dans des exercices d'évaluation qui pourront prendre différentes formes : - de dater des événements, d'associer des événements à une période, d'ordonner ou de classer des événements, des personnages, des œuvres, de les replacer dans un contexte ; - de mémoriser des repères et du vocabulaire pour être capable de construire un court texte restituant quelques événements ou personnages ; - de mobiliser cette connaissance dans un contexte et avec des supports différents.
Connaître les principaux caractères géographiques physiques et humains de la région où vit l'élève, de la France et de l'Union européenne, les repérer sur des cartes à différentes échelles	- Identifier sur des cartes, à différentes échelles, des espaces et des lieux. - Savoir utiliser des cartes à différentes échelles pour situer les repères géographiques étudiés. - Savoir utiliser les principaux termes du vocabulaire spécifique lié aux notions et aux espaces étudiés.	La notion d'espace géographique se construit progressivement, à partir des paysages puis des cartes. Il s'évalue ainsi régulièrement, tout au long du cycle 3. Les exercices d'apprentissage, comme d'évaluation, pourront prendre différentes formes : - réaliser un croquis légendé à partir de photographies paysagères ; - localiser des lieux, des zones, des axes et des réseaux ; - mémoriser des repères géographiques et du vocabulaire spécifique pour être capable de construire un court texte descriptif et explicatif à partir d'un document géographique. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de restituer les principales localisations correspondant aux thèmes étudiés en en identifiant l'échelle, lorsque l'élève sait simplifier le contenu d'une carte à l'échelle de la France et sait produire la description d'un paysage en lien avec un thème étudié.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir des repères relevant du temps et de l'espace

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Comprendre une ou deux questions liées au développement durable et agir en conséquence (l'eau dans la commune, la réduction et le recyclage des déchets)	A partir de sujets d'étude, avoir une première approche du développement durable en articulant les notions avec l'enseignement des sciences.	A partir des sujets étudiés en classe, savoir identifier le niveau d'échelle (quartier, communes, communauté de communes), les acteurs (élus, administration, individu) et leurs responsabilités, les actions (dispositifs, aménagements, coûts) et leurs effets. L'échelle locale est à privilégier. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable d'identifier un problème simple relevant du développement durable (gestion de l'eau, qualité de l'air, aménagement d'un territoire …), s'il peut identifier des causes et des conséquences, ainsi que choisir parmi des solutions proposées (ou de proposer des solutions) en précisant acteurs et dispositifs.

Avoir des repères littéraires

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Lire des œuvres majeures du patrimoine et de la littérature pour la jeunesse	Donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine, et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. *Les élèves rendent compte de la lecture d'une œuvre, expriment leurs réactions ou leurs points de vue et échangent entre eux sur ces sujets, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...).*	L'évaluation est conduite à partir d'activités de lecture, d'évocations, d'explorations de textes, en classe, en bibliothèque d'école ou dans des lieux spécifiques (bibliothèque de quartier, médiathèque) ou lors d'activités spécialement conçues pour l'évaluation. Elle porte sur la capacité de l'élève à : - lire intégralement une œuvre littéraire du patrimoine et en comprendre les références majeures (*liste de référence des œuvres de littérature pour le cycle III*) ; - découvrir et partager différentes catégories d'œuvres : albums, contes et fables, poèmes, théâtre, bandes dessinées, romans ; - décrire les principales caractéristiques des œuvres (auteur, thème, personnages, tonalité…) ; - présenter une interprétation et la justifier en s'appuyant sur le texte ; - se constituer un répertoire de la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ; - partager une culture littéraire commune et se construire des références ; - mettre en relation des œuvres contemporaines et des œuvres majeures du patrimoine. L'item est évalué positivement lorsque l'élève dispose de références explicites et structurées, puisées dans des ouvrages du patrimoine ou de la littérature de jeunesse pour mettre des œuvres en relation avec des connaissances, des expériences ou d'autres œuvres.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir des repères littéraires

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Établir des liens entre les textes lus	Mettre en relation des textes entre eux pour dégager des ressemblances et des différences (thèmes, personnages, évènements, situation spatiale et temporelle…), et des références culturelles.	L'évaluation est conduite dès lors que les élèves ont lu plusieurs œuvres de littérature et mené des activités de mise en relation de ces différents textes. L'observation porte sur la capacité à : - mettre en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle…) en s'appuyant sur des références explicites et structurées ; - reconnaître des personnages, des situations, des thèmes en dégageant des archétypes et des invariants ; - situer les personnages, les situations, les thèmes dans leur espace et dans leur temps de production. L'item est évalué positivement lorsqu'un élève est capable de faire référence, au cours d'une nouvelle lecture, à des thèmes, des situations ou des personnages déjà étudiés.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Lire et pratiquer différents langages

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Lire et utiliser textes, cartes, croquis, graphiques	L'explication du monde demande la maîtrise de différents langages articulés entre eux. « Lire et utiliser » recouvrent à la fois la compréhension de ces différents langages et la capacité à les mobiliser dans des productions schématiques, orales ou écrites.	Les situations d'évaluation impliquent que les élèves soient susceptibles d'utiliser les différents langages de la culture humaniste, elles prennent donc des formes diverses : - dégager les idées essentielles d'un texte (rapports texte / image dans des documents, des albums…) - articuler un texte, un document avec d'autres textes ou documents ; - localiser sur une carte des lieux et des zones ; - compléter une frise chronologique, compléter un schéma ; - légender un document (carte, affiche, paysage) ; - élaborer un croquis à partir d'une carte, d'un paysage, d'un texte ; - construire un graphique à partir de données chiffrées ; - réaliser un exposé et le présenter oralement. Ces situations peuvent être mises en œuvre aussi bien dans le cadre du temps consacré à la culture humaniste que dans celui mobilisé pour d'autres domaines disciplinaires (français, mathématiques, sciences...). L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable : - d'identifier les informations d'un document en prélevant l'essentiel (titre, époque ou date, légende, contenu) ; - de restituer à l'oral ou à l'écrit des informations simples ; - de reformuler à l'oral ou à l'écrit le contenu (ou une partie) d'un document en choisissant un vocabulaire approprié ; - de rapprocher deux documents de nature différente et portant sur un même thème ; - d'élaborer un codage simple et de l'expliciter.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture)	- A partir de l'étude d'œuvres diversifiées, distinguer les grandes catégories de la création artistique dans des situations d'apprentissage variées et en recherchant les liens possibles avec les autres disciplines, notamment la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences. - Caractériser chacune des grandes catégories de la création artistique.	L'évaluation peut être conduite dans le cadre des activités quotidiennes ou lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la capacité de l'élève à : - associer un artiste à l'art qu'il pratique ; - rattacher le nom d'une œuvre au domaine artistique dont elle relève et le justifier ; - associer le nom d'une œuvre à un artiste ; - associer le nom d'un artiste à une ou plusieurs de ses œuvres ; - rapprocher des connaissances acquises dans différentes disciplines (titres d'œuvres, noms d'artistes…) ; - utiliser les grandes catégories de la création artistique pour classer des œuvres dans des situations diverses (réalisation de frises collectives, d'affiches, utilisation du cahier des arts…). L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de nommer les grands domaines de la création artistique et de reconnaître ou de citer, pour chaque domaine, quelques œuvres d'art ainsi que l'artiste qui les a créées.
Reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées	- Décrire des œuvres de différents domaines artistiques en détaillant certains éléments constitutifs, en les situant dans l'espace et le temps et en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique. - Exprimer une émotion et émettre un point de vue.	Les évaluations de cet item peuvent être ponctuelles en ce qui concerne la mesure des connaissances acquises. L'observation porte alors sur la capacité des élèves à : - identifier et décrire des œuvres étudiées de natures, d'époques et d'aires géographiques variées ; - les situer les unes par rapport aux autres (celles d'une même époque notamment). Les évaluations peuvent aussi être continues en ce qui concerne les capacités et les attitudes pour lesquelles on cherchera à mesurer une aisance croissante des élèves dans la capacité à : - aborder les œuvres (précision du regard, recherche d'éléments porteurs de sens…) ; - décrire les œuvres en réinvestissant un vocabulaire spécifique ; - analyser un classement d'œuvres déjà réalisé et en expliciter les critères. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de restituer des connaissances apprises, d'argumenter ses choix, en formulant des éléments de justification, de faire des liens entre des œuvres relevant de différents domaines artistiques.
Pratiquer le dessin et diverses formes d'expression visuelles et plastiques	Pratiquer des activités artistiques en utilisant différents matériaux, supports, instruments et techniques et montrer une sensibilité artistique et des capacités d'expression et de créativité.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur : - le respect des consignes dans les productions réalisées ; - l'utilisation adéquate des supports ou matériaux proposés ; - la maîtrise correcte d'une technique spécifique apprise ; - le niveau d'adéquation entre le respect des contraintes proposées et la production réalisée.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
		L'item est évalué positivement lorsque l'élève s'est approprié les techniques travaillées, a produit plusieurs travaux individuels ou collectifs aboutis, dans des contextes variés, en apportant à chaque fois une réponse personnelle qui tienne compte des contraintes proposées.
Interpréter de mémoire une chanson, participer à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples	- Montrer des capacités de production musicale et d'écoute. - Identifier et décrire des éléments musicaux caractéristiques de genres et de styles variés, de différentes époques.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur deux domaines : la pratique du chant et de jeux rythmiques, et l'écoute d'œuvres musicales. Concernant la pratique du chant et les jeux rythmiques, on évaluera la capacité des élèves à : - interpréter, seul ou à plusieurs, une chanson apprise (mémorisation des paroles, justesse de la mélodie, du rythme) ; - à mémoriser et à restituer des rythmes simples (joués sur des objets sonores appropriés). Concernant l'écoute d'œuvres, on évaluera la capacité des élèves à : - caractériser les œuvres en réinvestissant des critères connus (musique vocale / instrumentale, musique de chambre / musique symphonique, musique sacrée / musique profane…) ; - réinvestir un vocabulaire spécifique pour décrire de plus en plus finement des œuvres musicales (tempo, nuances, hauteur, caractère...). L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable d'interpréter une chanson, de participer à un jeu rythmique simple et fait preuve d'une écoute active lui permettant de reconnaître quelques éléments caractéristiques d'œuvres musicales.
Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive	Participer à un projet créatif individuel ou collectif, en respectant des contraintes.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur la capacité des élèves à : - s'engager dans un projet créatif ; - apporter une réponse personnelle à une consigne donnée ; - structurer ses réponses en fonction de contraintes données. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est entré dans une démarche créative, s'est approprié les contraintes proposées et a produit différents travaux personnels ou collectifs aboutis, dans les domaines littéraire, plastique ou chorégraphique.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 6 ▶ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé.

La compétence « avoir un comportement responsable » peut être évaluée par l'observation directe de l'attitude des élèves dans l'école, lors des activités de classe et lors de sorties scolaires ou de visites. L'évaluation fait aussi appel à des situations concrètes, vécues, y compris en simulation.

Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit ou s'appuient sur des mises en situation.

Des exemples d'exercices spécifiquement conçus pour l'évaluation seront proposés sur Éduscol.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Reconnaître les symboles de la République et de l'Union européenne	- Comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs (notamment la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789), des symboles de la République française. - Connaître les traits constitutifs de la nation française (caractéristiques du territoire, étapes de son unification, règles d'acquisition de la nationalité française, langue nationale). - Connaître l'Union européenne et la francophonie (le drapeau, l'hymne européen, la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne ; la communauté des langues et des cultures composée par l'ensemble des pays francophones).	L'évaluation est menée en lien avec le programme d'histoire, de géographie et d'instruction civique et morale. L'observation porte sur la capacité des élèves à : - rendre compte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de la constitution de 1958 (dates, mots-clés, articles 1) ; - reconnaître le drapeau français (origine et symbolique des couleurs) ; - connaître la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », l'hymne (refrain, 1er couplet et couplet « des enfants ») ; - connaître les étapes de la construction de la France comme nation en lien avec le programme d'histoire ; - connaître le drapeau et l'hymne européen, les sièges de la Commission et du Parlement européens (Bruxelles, Strasbourg) ; - connaître les grandes étapes de la construction européenne (traités de Rome, de Maastricht et de Lisbonne) ; - connaître les dimensions géographiques de la francophonie. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de : - citer quelques symboles de la République et expliquer leur sens en lien avec des connaissances historiques ; - situer la France dans le contexte de l'Union européenne et, sur le plan mondial, dans celui de la francophonie ; - à partir d'une des connaissances visées, mettre en rapport un aspect historique, géographique et civique. *Mots-clés : liberté, égalité « en droits », égalité devant la loi, fraternité, république, laïque, démocratique.*
Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les mettre en application	Connaître l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales.	L'évaluation peut être menée sous la forme d'entretiens ou de débats dans le cadre des activités habituelles de la classe ou au cours d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Les échanges peuvent s'appuyer sur des adages juridiques (« nul n'est censé ignorer la loi », « on ne peut être juge et partie », « tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer », « chacun a droit au respect de sa vie privée ») ou à partir de questions sur la liberté individuelle, sur la responsabilité individuelle et collective… L'élève connaît le nom et le rôle de quelques codes : code civil, code pénal, code de la route, code de l'éducation. Il connaît quelques domaines d'application du droit facilement identifiables : droit à l'image (photos de classe, site d'école, blogs et publications diverses), droits d'auteurs (loi Hadopi). L'élève est capable de prendre part à la discussion, d'exprimer une opinion personnelle, d'illustrer les répercussions possibles dans des situations de la vie quotidienne du respect ou du non-respect des principales règles de droit. *Mots-clés : droits, devoirs, lois, règlement, contrat, sanctions.*

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien	- Connaître les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie (démocratie représentative, respect de la loi, refus des discriminations de toute nature). - Connaître les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).	L'évaluation est menée à l'occasion du fonctionnement habituel de la classe et de l'école. Elle porte sur l'observation de l'élève au cours d'événements organisés (élection de délégués…) ou au quotidien dans des moments collectifs (récréations, travail de groupe, activités physiques ou artistiques…). Elle est conduite également lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation, construites à partir d'étude de documents (enquêtes, témoignages…). L'observation porte sur la tolérance dont l'élève fait preuve en acceptant les différences interindividuelles (âge, sexe, origine sociale et culturelle, performance…). L'évaluation porte sur la capacité à : - caractériser les atteintes à la dignité de la personne humaine : • en prenant appui sur l'histoire : guerres de religion, esclavage et traite, shoah… • en prenant appui sur l'actualité : violences, maltraitance, profanation, discriminations… - connaître et nommer des instances de recours (Défenseur des enfants, HALDE, Médiateurs de la République…) ; - identifier les grands domaines de mise en œuvre de la solidarité nationale (maladie, vieillesse, chômage, famille) et internationale (pauvreté, faim, santé, environnement, éducation…). L'item est évalué positivement lorsque l'élève montre qu'il est capable de respecter les autres dans des situations de désaccord, de conflit d'intérêt et d'engagement affectif. Il est capable de réagir à l'oral ou à l'écrit sur un grand problème de société (violences, discriminations…). *Mots-clés : crime contre l'humanité, crime de guerre, génocide, ségrégation, droits de l'homme / sécurité sociale, allocations, indemnités, cotisations / développement, commerce équitable, vaccination… Comprendre quelques sigles : RSA, SMIC, ONU, ONG…*

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir un comportement responsable

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Respecter les règles de la vie collective	- Connaître et respecter les règles élémentaires d'organisation de la vie scolaire et de la vie sociale, - Connaître les règles élémentaires d'organisation de la vie publique, de la démocratie.	L'évaluation se fera dans le contexte des activités habituelles de la classe. Elle portera sur l'observation de l'élève dans divers moments collectifs (récréations, travail de groupe, activités physiques ou artistiques…) et lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la connaissance et le respect des règles qui s'appliquent dans les différents contextes de la vie de l'écolier : - celles qui relèvent des contraintes de la vie collective (règles de vie de classe, règlement intérieur de l'école, de la piscine, des équipements sportifs…) ; - celles qui relèvent des principes élémentaires de civilité envers les adultes et les autres élèves (règles de la politesse : saluer, remercier, écouter, ne pas couper la parole…) ; - celles qui relèvent de la sécurité des personnes[1] (règles élémentaires de sécurité routière, alerte, gestes de premiers secours, risques liés à l'usage de l'internet, interdiction absolue des jeux dangereux). L'observation porte également sur la capacité à expliciter les grands principes d'organisation de la vie démocratique à l'échelon national (démocratie représentative, suffrage universel, séparation des pouvoirs….) en faisant le parallèle avec des activités au niveau de l'école (élection de délégués, conseil municipal des jeunes, parlement des enfants…). L'item est évalué positivement lorsque l'élève montre sa capacité à respecter les règles élémentaires de la vie scolaire, et, à son niveau, de la vie sociale et de la vie publique. Il connaît les risques liés à certaines pratiques et utilise de façon volontaire et autonome les équipements de sécurité (port du casque, de la ceinture…). *Mots-clés : pouvoir exécutif, législatif, judiciaire, parlement (assemblée nationale, sénat), gouvernement, présidence de la république, ministre, élections, majorité, minorité.* [1] *Les connaissances et compétences visées pour « apprendre à porter secours » et la « première éducation routière » sont précisées dans les grilles de suivi (APS et APER).*

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir un comportement responsable

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons	- Connaître et respecter les règles de la mixité. - S'abstenir de tout comportement violent, sexiste ou raciste.	L'évaluation est conduite dans les situations ordinaires de classe et lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. L'observation porte sur la capacité de l'élève : - à appliquer les principes de la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale » dans les situations de vie de classe (jeux de cour, jeux à règles, débats, travaux de groupes, jeux de rôles) ; - à identifier tout comportement de violence, toute attitude sexiste ou raciste empruntés à l'actualité (faits divers, reportages, articles) ou à la littérature de jeunesse. L'item est évalué positivement si l'élève arrive à relever les éléments qui traduisent un comportement irrespectueux, voire condamnable, sur deux ou trois exemples et à proposer une définition simple pour les termes suivants : mixité, égalité des filles et des garçons, sexisme, racisme. *Mots-Clés : discrimination, harcèlement, parité, mixité, égalité, clichés, stéréotypes, sexisme, racisme*.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 7 ▶ L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

L'autonomie est la capacité à échanger, agir, choisir en connaissance de cause et juger par soi-même. Elle est une condition essentielle de la réussite scolaire.

En développant son esprit d'initiative, l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs.

L'élève établit pour lui-même des parcours réalistes lui permettant d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il fait appel à ses ressources, s'appuie sur les méthodes qu'il connaît et qu'il a éprouvées et arrive progressivement à s'auto-évaluer.

Ces compétences se développent, s'expriment et s'évaluent dans tous les domaines d'enseignement.

Pour évaluer l'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves, il convient d'observer en situation leur investissement concret dans les activités, leur motivation pour les tâches scolaires, mais également leur participation active à la vie de l'école.

L'évaluation par observation directe des attitudes des élèves, dans l'école peut être menée lors des activités de classe et lors des sorties scolaires, dans des situations concrètes, réelles ou simulées. Elle s'appuie dans ce cas sur des grilles d'observation afin de maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences comme « Avoir une bonne maîtrise de son corps et une pratique physique (sportive ou artistique) » nécessitent des prises d'information précises sur des temps de pratique, dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Respecter des consignes simples, en autonomie	- Comprendre une consigne simple et la reformuler. - Réaliser sans aide une tâche scolaire répondant à la consigne donnée.	L'évaluation est menée dans différents domaines disciplinaires au cours des activités scolaires habituelles de classe et s'appuie sur l'observation des élèves par exemple dans les situations suivantes : - *en éducation physique et sportive* : pratiquer un jeu dont les règles sont données à l'écrit et l'expliquer aux autres ; - *en mathématiques* : réaliser une figure simple répondant à un programme de construction ; - *en géographie* : réaliser une carte légendée en respectant les contraintes fixées ou à partir d'un modèle donné. L'observation porte sur la capacité de l'élève à : - comprendre et reformuler une consigne (pour l'enseignant ou pour un autre élève) ; - suivre la consigne en respectant le temps nécessaire à la réalisation du travail. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de réaliser la tâche, en autonomie, en adéquation avec la consigne.
Être persévérant dans toutes les activités	Mobiliser ses connaissances et ses compétences pour : - s'engager dans une tâche à accomplir ; - se situer dans la réalisation de la tâche pour mener un travail à son terme.	L'évaluation est menée dans différents domaines disciplinaires au cours des activités scolaires habituelles de classe et s'appuie sur l'observation des élèves par exemple dans les situations suivantes : - *en français* : définir les étapes de réalisation d'un projet d'écriture individuel ou collectif ; - *en histoire des arts* : faire régulièrement le point sur l'avancement d'un projet donné dans l'un ou l'autre des six domaines artistiques ; - *en sciences et technologie* : reprendre une expérience lorsqu'elle n'a pas permis de valider l'hypothèse. L'item est évalué positivement lorsque l'élève accepte de faire plusieurs essais, pour arriver au but fixé.
Commencer à savoir s'auto évaluer dans des situations simples	- Apprécier la réalisation d'un travail personnel et son adéquation avec la consigne donnée. - Identifier ses points forts et ses points faibles et quelques-unes de ses lacunes. - Se situer dans les étapes d'un parcours d'apprentissage défini par l'enseignant.	L'évaluation peut être menée dans diverses activités de classe et dans divers domaines d'enseignement à condition que le travail demandé soit suffisamment accessible pour l'élève, dans des unités de temps et d'espace restreintes. L'observation repose par exemple sur la capacité de l'élève à : - *en mathématiques* : pointer précisément une difficulté (ex : technique opératoire de la multiplication par un nombre à deux chiffres) ; - *à partir de la feuille de position du B2i ou des grilles d'évaluation de l'APER et de l'APS* : identifier les items parfaitement maîtrisés ; - *dans l'étude de la langue* : évaluer son niveau de réussite à une situation d'accord dans un groupe nominal et pointer les difficultés à l'origine des erreurs. L'item est évalué positivement lorsque l'élève mesure sa performance ou sa réussite, apprécie son niveau de réalisation et identifie quelques difficultés qu'il doit surmonter.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.)	- Avoir une attitude attentive durant une écoute prolongée. - Conserver une attitude de spectateur, selon les usages, en contrôlant et en différant ses réactions positives ou négatives.	L'évaluation est menée lors de la rencontre avec des œuvres, plastiques, musicales, cinématographiques, en classe ou à l'occasion de sorties et de visites. L'observation porte sur la capacité de l'élève à : - écouter la lecture collective d'un texte long et en retenir les éléments essentiels ; - participer à une manifestation culturelle en adoptant un comportement approprié ; - *au cours d'un débat* : s'intéresser aux arguments contradictoires, s'approprier quelques idées et faire évoluer certaines de ses représentations ; - assister à une représentation théâtrale en retenant les éléments essentiels de la pièce. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de maintenir en situation réelle son attention et son intérêt sur la durée de la visite, du film, du concert, de la pièce de théâtre, du débat et de rendre compte a posteriori de son appréciation personnelle.
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif	- Donner les grands axes d'un projet. - Trouver et tenir sa place à l'intérieur du projet (choisie, imposée). - Contribuer activement à la mise en œuvre du projet sur sa durée.	Cet item ne renvoie pas seulement à l'implication de l'élève dans un projet thématique mais dans toute activité scolaire orientée vers un but individuel ou collectif. La prise d'initiative peut s'évaluer dans le cadre d'un projet d'activité à court ou moyen terme comme au cours de la démarche d'investigation en sciences ou pour des cycles d'activités en EPS. L'observation porte sur : - l'implication personnelle dans le projet et sa mise en œuvre ; - la qualité du travail (tenue des cahiers, soin apporté au matériel et aux productions, aux différentes étapes du projet…) ; - la capacité à organiser son travail en planifiant, en anticipant, en recherchant et en sélectionnant les informations utiles. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de faire le bilan de son implication et des écarts entre les objectifs de départ et les réalisations. L'évaluation ne porte ni sur le projet, ni sur l'analyse des productions de l'élève.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir une bonne maîtrise de son corps et une pratique physique (sportive ou artistique)

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal	- Connaître les actions bénéfiques ou nocives des comportements humains. - Utiliser ses connaissances notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil et de l'hygiène et en tirer les conséquences au quotidien.	L'évaluation est menée sur l'ensemble du temps passé à l'école et notamment lors des activités physiques et sportives habituelles de la classe. Elle peut prendre la forme d'entretiens individuels ou s'appuyer sur des grilles d'auto-évaluation. L'observation porte sur la capacité de l'élève à : - connaître et prendre en compte les risques de la vie quotidienne ; - connaître les bienfaits d'une pratique sportive régulière et les risques liés à la sédentarité ; - savoir se préparer à l'effort par un temps de préparation et d'assouplissement, de façon autonome ; - identifier les bonnes conduites alimentaires ; - repérer des comportements à risques : suralimentation, grignotage, tabagisme, alcoolisme… - comprendre l'importance d'un sommeil régulier et de qualité ; - connaître les règles de l'hygiène quotidienne. L'item est évalué positivement lorsque l'élève connaît et explique les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité. L'évaluation ne porte pas sur l'appréciation qualitative de l'hygiène de vie des élèves.
Réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation	*Activités athlétiques* Courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin. *Natation* Se déplacer sur une trentaine de mètres.	L'évaluation se fera à l'issue du module de natation organisé généralement à la fin du cycle 3 ou au terme d'un module d'activités athlétiques. L'observation porte sur la capacité de l'élève à réaliser une performance mesurée en distance, en temps, mettant en jeu des actions motrices caractérisées par leur force, leur vitesse, dans des espaces et avec des matériels variés pour égaler ou battre son propre record par exemple : - en *course de vitesse*, l'élève prend un départ rapide, maintient sa vitesse pendant 8 à 10 secondes, et franchit la ligne d'arrivée sans ralentir ; la mesure de sa performance l'amène à tenter de « battre son record » personnel ; - en *natation*, l'élève se déplace sur une trentaine de mètres, sans reprise d'appui et sans aide à la flottaison ; l'élève peut par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord. (*Cf. Annexe 1 - circulaire 2010-191*) L'item est évalué positivement lorsque l'élève effectue l'une ou l'autre des réalisations attendues.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Avoir une bonne maîtrise de son corps et une pratique physique (sportive ou artistique)

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Se déplacer en s'adaptant à l'environnement	*Activités d'escalade* Grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé). *Activités aquatiques et nautiques* Plonger, s'immerger, se déplacer. *Activités de roule et glisse* Réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo, en ski. *Activités d'orientation* Retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.	L'évaluation se fera à l'occasion d'un ou de plusieurs modules d'activités d'adaptation à l'environnement (orientation, escalade, cyclisme, natation…). L'observation porte sur la capacité de l'élève à adapter ses déplacements à différents types d'environnement dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre, dans des milieux variés (bois, eau, neige, glace) ou sur des engins instables (bicyclette, roller, ski…), dans des environnements progressivement éloignés et plus incertains, par exemple : - pour les *activités aquatiques*, l'élève enchaîne un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord. (*Cf. Annexe 1 - circulaire 2010-191*) - pour les *activités en lien avec l'éducation routière*, se référer aux grilles d'évaluation de l'*APER*. L'item est évalué positivement lorsque l'élève effectue une ou plusieurs des réalisations attendues dans les activités concernées en prenant en compte sa sécurité.

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative